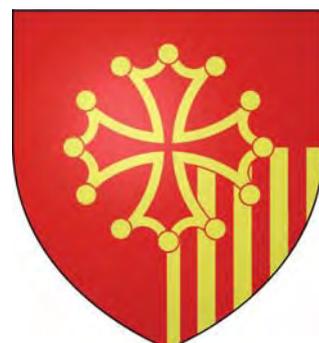


# APOSTOL



Novembre 2018 - N° 124

Gratuit dans nos chapelles

FABRÈGUES ∞ RODEZ ∞ MILLAU ∞ BOIRARGUES ∞ NARBONNE ∞ PERPIGNAN

## Les indulgences



« Dépose mon corps où tu voudras et qu'il ne te soit pas à charge. Je te demande seulement de te souvenir de moi à l'autel du Seigneur, où que tu te trouves. »

Quelle est édifiante cette ultime requête d'une mère chrétienne sur le point de mourir à son fils prêtre. Elle est de sainte Monique, la maman de saint Augustin et c'était au IV<sup>ème</sup> siècle. Les chrétiens ont toujours cru en l'efficacité de la prière pour les morts, n'en déplaise à Luther et aux protestants qui refusent purement et simplement cette vérité de Foi.

Conscients du lien qui les unit aux défunts, les fidèles leurs offrent donc des suffrages afin de les soulager et de les délivrer du Purgatoire s'ils y sont retenus quelque temps.

On compte parmi les suffrages la messe qui tient la première place de par la qualité de l'offrande qui est le Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ appliqué aux âmes, les prières, les aumônes et autres actes de générosité, l'usage de l'eau bénite et les indulgences que je souhaiterais vous faire (re-)découvrir.

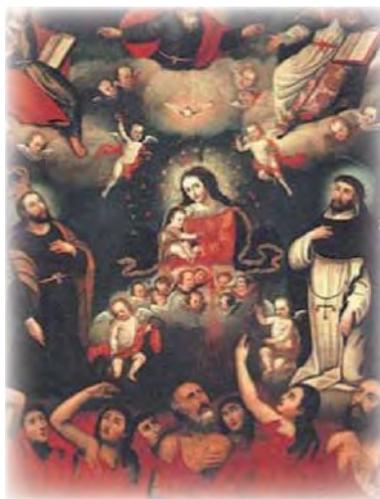
Les indulgences sont des remises de la peine que nous ont valu nos péchés. On les obtient en accomplissant des œuvres fixées par les papes, mettant ainsi à disposition, en échange de ces œuvres, le trésor de l'Eglise que constitue les mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des saints. Cer-

taines sont plénières - la peine est totalement effacée - d'autres sont partielles. Il nous est possible de les gagner pour nous-même ou pour les âmes du purgatoire. Une âme du purgatoire qui bénéficierait donc d'une indulgence partielle serait soulagée. Si elle recevait une indulgence plénière, elle serait immédiatement délivrée.

Une indulgence plénière peut être reçue une fois par jour et à cinq conditions : accomplir l'œuvre prescrite, prier aux intentions du pape en rapport au bien de l'Eglise, n'avoir plus aucune attache au péché même véniel, enfin s'être confessé dans les huit jours et avoir communiqué le jour même. Sinon l'indulgence est partielle.

Parmi celles que l'on peut obtenir tous les jours on compte : le chapelet en famille, la demi-heure d'adoration du Saint-Sacrement, la demi-heure de lecture de la Bible, le Chemin de Croix en se déplaçant de station en station. Ajoutons également la visite d'un cimetière du 1<sup>er</sup> au 8 novembre. Cette dernière indulgence n'est applicable qu'aux défunts.

Outre les belles fleurs qui fleuriront les tombes de nos morts durant ce mois de novembre offrons leurs aussi, bien chers fidèles, nos suffrages ; et pourquoi pas des indulgences plénières ?



Abbé Jean-Marie MAVEL

## La vie de l'âme après la mort



### Y a-t-il des preuves de l'existence de l'âme ?

Il n'y a pas de preuves au sens de la science moderne, car on ne peut prouver par des expérimentations scientifiques ce qui est purement spirituel. Toutefois le raisonnement philosophique nous aide : il montre que l'homme peut former des concepts abstraits (ce qui suppose une faculté immatérielle : l'intelligence) et qu'il peut vouloir librement quelque chose indépendamment de tout conditionnement extérieur (ce qui suppose une faculté qui domine la matière : la volonté libre). Ces deux constats prouvent philosophiquement l'existence d'une partie spirituelle dans l'homme, appelée âme. D'autre part, de très nombreux témoignages existent à propos des expériences de mort imminente : chaque année des milliers de personnes passent à deux doigts de la mort définitive et racontent les premiers instants de séparation de leur âme d'avec leur corps. Ces témoignages, pris avec prudence, ne sont pas négligeables.

### Que se passe-t-il au moment de la mort ?

Pour être précis, il faut dire que la mort consiste dans le fait que l'âme, partie spirituelle de l'homme, se dissocie de la matière qu'est notre corps. Aussitôt après la mort a lieu le jugement particulier devant Notre Seigneur.

### Que penser de la réincarnation ?

Le problème de la réincarnation est qu'elle n'a pour elle aucune preuve, et contre elle le simple bon sens. Non seulement les hommes n'ont aucune conscience d'une supposée vie antérieure (le psychiatre canadien Ian Stevenson, mort en 2007, a essayé de prouver la réincarnation sans y parvenir) mais en plus il semble souverainement étrange que l'âme humaine recommence indéfiniment sa vie terrestre. D'autre part la réincarnation n'explique pas d'où proviennent les nouvelles âmes chaque fois que la population augmente.

### Peut-on connaître le mode de vie d'une âme après la mort ?

Pas en détail avant de l'avoir expérimenté ! Cependant saint Thomas d'Aquin nous renseigne dans la Somme théologique (Ia pars Q° 89). Il enseigne que l'âme a un mode d'être différent quand elle est unie au corps

et quand elle en a été séparée. Ici-bas notre mode de connaissance passe par les sens et par le recours à l'imagination (faculté organique). Après la mort l'âme entre en relation avec les réalités spirituelles : elle connaît les choses par des idées provenant d'un influx naturel de la lumière divine, un peu à la manière des anges qui connaissent les êtres de cette façon, quoique plus précisément. Ainsi la distance dans l'espace n'empêche en aucune façon la connaissance chez l'âme séparée. Elle garde par ailleurs les connaissances qu'elle a acquise sur la terre.

### L'âme séparée peut-elle connaître les autres âmes, les anges, les vivants restés sur terre ?

Saint Thomas n'a aucun doute : l'âme séparée du corps connaît non seulement les autres âmes séparées mais aussi les anges et les démons. Quant aux êtres singuliers, les âmes séparées n'en ont pas une connaissance précise mais plutôt générale et confuse. Ainsi les âmes des morts ne savent pas ce qui se passe ici-bas par leur connaissance naturelle, mais



« elles peuvent connaître les actions des vivants (...) soit par les âmes qui, d'ici-bas, arrivent près d'elles, soit par les anges ou les démons, soit encore par une révélation de l'Esprit de Dieu ». (Ia pars, Q°89)

### Les âmes peuvent-elles revenir sur terre ?

De façon habituelle une âme ne peut pas revenir sur terre, ni parler à des vivants. Cependant saint Thomas admet clairement des exceptions : « Que les morts apparaissent aux vivants de façon ou d'autre, cela peut arriver par une permission spéciale de Dieu s'il veut que les âmes des morts interviennent dans les affaires des vivants ; et cela doit être compté parmi les miracles divins. » Attention à ne pas confondre cela avec les apparitions qui se font « par l'opération des anges bons ou mauvais, même à l'insu des morts ». (Ia pars, Q° 89). C'est par exemple ce qui se produit lors des séances de spiritisme où les participants croient évoquer les âmes de leurs ancêtres : un démon leur parle, voire leur apparaît. Il est probable qu'il ne leur enseigne pas le catéchisme sur les fins dernières...

Abbé Guillaume SCARCELLA

## Ne m'oubliez pas, je compte sur vous



« C'est une sainte et pieuse pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés », est-il dit au deuxième livre des Macchabées. Et ce fut très tôt une coutume en Israël de prier pour les défunts, de se souvenir d'eux, et de les pleurer pendant trente jours : « Ainsi les israélites pleurèrent Moïse trente jours dans les steppes de Moab ». Dans le Nouveau Testament, Jésus fait allusion au purgatoire lorsqu'il révèle qu'il y a une expiation des péchés dans l'autre monde après la mort.

L'Eglise nous demande de croire qu'il existe un purgatoire où sont retenues les âmes de ceux qui, étant morts sans péché mortel, ont encore une partie de leurs peines temporelles à acquitter ; que dans ce purgatoire les hommes souffrent de la privation temporaire de la vision béatifique et d'autres peines douloureuses ; que les souffrances et les années au purgatoire diffèrent quant à la durée et à l'intensité selon la dette de peine temporelle qui reste à chacun à acquitter ; que leur peine peut être abrégée elle aussi par les prières et les suffrages en faveur

de ses âmes (II<sup>ème</sup> Concile de Lyon en 1274 puis le Concile de Florence en 1439). Le Concile de Trente (1563) stipule : « Il y a un purgatoire et les âmes qui y sont retenues sont soulagées par les suffrages des fidèles, particulièrement par le sacrifice de l'autel... Que les suffrages se fassent avec piété et dévotion... »

Saint Thomas d'Aquin nous laisse cette réflexion intéressante : « Les prières qu'on fait pour les morts sont mieux reçues et plus souvent exaucées de Dieu que celles qu'on fait pour les vivants, parce que les morts ont plus besoin de ce secours, n'étant pas comme les vivants en état de s'aider eux-mêmes et de mériter que Dieu les soulage. »

C'est pour cela que l'Eglise se fait un devoir de prier pour les défunts lors du « Memento » à chaque messe : « Pour eux et pour tous ceux qui reposent dans le Christ nous implorons votre bonté qu'ils entrent dans la joie, la paix et la lumière. »

Depuis le XI<sup>ème</sup> siècle, l'Eglise a fixé un jour particulier de prière pour les défunts : le 2 novembre. Si en ce jour solennel on entoure les tombes de nos défunts de beaucoup de respect et que l'on aime les fleurir, il est beaucoup plus important de venir prier pour eux, à la messe et au cimetière.

L'Eglise n'a officiellement rien défini sur la durée des peines du purgatoire mais l'expiration purificatrice peut être longue même si elle n'est pas éternelle. S'appuyant sur des révélations dignes de foi, saint Robert Bellarmin dit que pour certaines âmes la durée des peines du purgatoire pourrait se prolonger jusqu'au jour du jugement dernier si l'Eglise ne

venait à leur secours. La Sainte Vierge à Fatima corrobore cet enseignement lors des apparitions. Il y a plusieurs causes à la durée des peines purificatrices : la totale pureté que l'âme doit avoir avant de posséder Dieu ; le grand nombre de nos péchés, de nos infidélités, de nos manques de charité ; le peu de pénitence que nous faisons de nos péchés confessés ; l'impuissance des âmes des défunts à se soulager elles-mêmes ; l'oubli des morts, et notre coupable négligence à leur venir en aide. Comme ces âmes sont hors de notre temps, elles n'ont rien pour les distraire du but vers lequel elles sont tournées, elles ont l'impression, à cause de l'intensité de leur peine, de souffrir longtemps. Des heures pour nous, peuvent leur paraître des siècles.

Bien qu'au purgatoire l'âme est sûre d'aller au ciel, elle ne peut plus rien pour elle-même, elle ne peut plus travailler ni mériter. L'âme ne peut donc adoucir sa souffrance, malgré son amour pour Dieu, malgré sa résignation à souffrir ce qu'elle a mérité. Mais la miséricorde de Dieu peut agir en sa

faveur grâce à nos prières et à nos actions.

Malheureusement c'est une faiblesse de l'homme que d'ignorer et d'oublier ceux avec qui il a vécu. Heureusement que l'Eglise nous invite à nous souvenir d'eux et nous encourage à prier pour eux.

Quand le pauvre Lazare gisait près du portail du riche, raconte

l'Evangile, il aurait bien voulu se rassasier de ce qui tombait de la table du riche, mais le riche ne s'en souciait pas. Pensons-nous que certains de nos parents ou amis décédés attendent quelques minutes de prière et d'acte d'amour à leur égard pour les aider à sortir de la prison de purification ? Pour le bien qu'ils nous ont fait ou qu'ils nous ont laissé pouvons-nous leur refuser quelques miettes qui en seraient prélevées pour les soulager dans leur faim de Dieu et du ciel et leur permettre d'y accéder le plus vite ?

Il est des moyens simples de soulager ces âmes : on peut prier en leur faveur à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit et n'importe où. L'Eglise nous a enseigné des prières toutes simples en faveur des défunts : « Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel et que la lumière brille à jamais sur eux » ; « Que par la miséricorde, de Dieu, les âmes des fidèles défunts reposent en paix ! » Elle nous incite à dire le psaume 130 « De profundis », et nous encourage surtout à obtenir pour eux les indulgences. Ces actes de piété simples puisent leur efficacité dans les trésors des mérites du Christ dont l'Eglise possède la clé.

Abbé Denis QUIGLEY

## Deux histoires



Il vaut mieux souffrir en ce monde qu'au Purgatoire. Un homme l'apprit à ses dépens lorsque malade il demandait à Dieu de le guérir. Un ange lui apparut sur son lit de souffrance et lui dit que Dieu lui laissait le choix entre trois ans de souffrances sur la terre ou trois jours au purgatoire. Le malade se dit que trois jours seraient quand même plus vite passés et choisit le purgatoire. Peu après sa mort, l'ange lui apparut alors qu'il était en purgatoire afin de le consoler. L'homme se plaignit qu'il lui avait promis seulement trois jours alors que ça faisait déjà au moins trois ans qu'il souffrait. Et l'ange de lui répondre qu'il n'y était que depuis quelques instants, son corps n'étant pas encore raide sur la terre. Mais les souffrances du purgatoire ne peuvent être comparées à celles de la terre. Elles sont tellement plus terribles que le temps semble plus long. Saint Louis-Bertrand disait : « Seigneur, coupez, brûlez, faites-moi souffrir en ce monde, mais épargnez-moi dans l'éternité. »

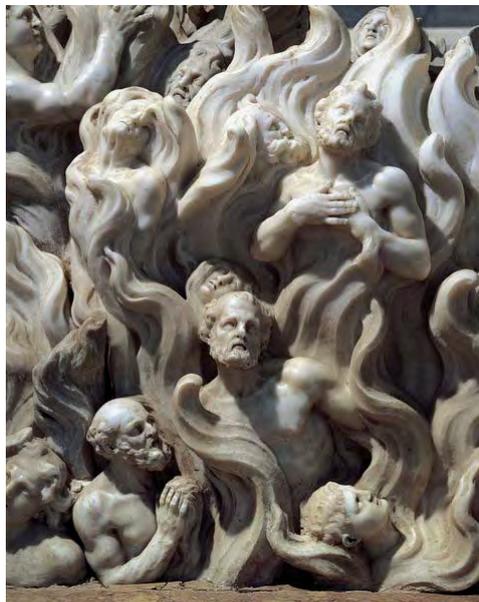
Saint Corprée, évêque d'Irlande au IX<sup>ème</sup> siècle, s'étant arrêté de prier dans une église après l'office de vêpres, vit subitement se dresser devant lui une âme ténébreuse et repoussante, couverte de vêtements étranges. Elle portait un collier de flammes et un morceau de manteau qui ne couvrait qu'un bras et les épaules. Corprée lui demanda qui il était :

- Je suis une âme passée à l'autre vie.  
- D'où vient ta difformité repoussante ?  
- Ce sont mes fautes qui m'ont attiré cette punition. Bien que vous me voyiez dans un si misérable état, sachez que je suis Malachie, autrefois roi d'Irlande. Je pouvais faire beaucoup de bien à la place où j'étais et je n'ai pas su le faire.  
- Je croyais que vous aviez fait une entière pénitence de toutes les fautes de votre vie, s'étonna Corprée.  
- Hélas ! répondit le roi, je n'ai pas voulu obéir à mon confesseur ; j'ai prétendu le plier à mes caprices et je n'ai pas eu honte de lui offrir un anneau d'or à cette intention. Et maintenant, je porte un cercle de feu à mon cou à cause de cela ; il me brûle cruellement et

me tient captif comme un prisonnier. Ce faible confesseur ne saurait me secourir, car il porte un collier plus douloureux et plus brûlant.

Le saint évêque reconnaissait la justice divine puisque l'homme était puni par où il avait péché. Il désira connaître la signification de ce manteau sale et déchiré. Le roi répondit que c'était le châtement d'une charité mal faite :

- Un mendiant presque nu étant venu me demander l'aumône, je le renvoyais à la reine qui, étant peu compatissante, ne lui donna que cette espèce de sac dont je suis couvert, pour ma confusion.



- Pourquoi m'apparaissez-vous, demanda Corprée, et qu'attendez-vous de moi ?

- Je veux vous indiquer où j'ai caché cent onces d'or et mille d'argent ; vous en ferez ce que vous voudrez.

- Non, non, répondit Corprée, je ne veux pas d'autres richesses que celles du ciel. Cela ne m'empêchera pas de faire pour vous tout ce que je pourrai.

Et l'âme du roi s'évanouit en disant d'une voix forte : « Malheur ! Malheur à celui qui ne fait pas le bien lorsque le temps lui en est donné ! »

Alors l'évêque Corprée rassembla ses prêtres, leur raconta cette vision et leur demanda ce qu'il convenait de faire pour le roi et son confesseur. On décida que l'évêque intercéderait pour le roi et que les prêtres le feraient pour son confesseur, par des jeûnes, des prières et des pénitences pour leur délivrance.

Depuis six mois ils y étaient fidèles lorsque le roi se fit voir de nouveau à l'évêque, à moitié soulagé : il souffrait de supplices moins rigoureux. On continua donc à prier, à dire des messes et à faire pénitence, lorsque le roi Malachie se montra à saint Corprée pour la troisième fois, tout joyeux et tout glorieux. Il dit à son bienfaiteur qu'il montait au paradis et qu'il n'oublierait jamais ce qu'il avait fait pour lui. Il ajouta que son ancien confesseur le suivrait le lendemain, grâce aux prières et sacrifices des prêtres de la cathédrale.

Abbé François BRUNET DE COURSSOU

## Je voudrais te demander !



« Papa, pourquoi ce saint nous présente-t-il des clés ? Et celui-là, pourquoi un taureau se repose-t-il vers lui ? » Notre réponse, je l'espère, sera plus futée que celle donnée par le père imaginé par Fernand Raynaud dans sa célèbre histoire dont nous utilisons d'ailleurs les premiers mots ! Pour cela, quelques petits rappels ou une antisèche dirait l'enfant !

Commençons par un saint emblématique de notre région, saint Roch. Vous le savez sans doute, Il naquit dans notre bonne ville de Montpellier vers 1346. C'est un orphelin, dès qu'il le peut, il décide de partir en pèlerinage à Rome. Là, il distribue ses biens. On le retrouve, plus tard, à Plaisance où il reconforte les malades de la peste et les guérit aussi... Mais il contracte lui-même la terrible infection! Il se traîne alors dans un bois proche du bourg de Samato pour, pense-t-il, y mourir. Cependant, une source d'eau limpide jaillit et un chien dont le maître se nomme Gothard, lui apporte chaque jour un pain. Et voilà ! Les sculpteurs s'emparent de ces faits miraculeux et s'appliquent à le représenter accompagné d'un cabot le regardant affectueusement ou s'allongeant à ses pieds mais dans tous les cas, un pain dans la gueule. On peut le constater à l'entrée de notre propre chapelle. En observant mieux, on distingue aussi une plaie sur sa cuisse qu'il découvre d'ailleurs en relevant un pan de son vêtement. N'attendez pas la question de votre enfant, prenez les devants : « C'est la trace de la lésion, lui direz-vous modestement, laissée par le bubon de la peste dont le guérit un ange, quelques instants avant qu'une source ne jaillisse où il se tenait ». Vous pourrez aussi lui faire remarquer son large manteau, son chapeau à bords larges, le bâton et sa gourde, attributs habituels des pèlerins de cette époque. Devant sa statue ou sa peinture, il ne nous reste plus qu'à placer un luminaire, marque de notre prière et de notre

confiance dans la puissance de son intercession.

Pour continuer notre observation des œuvres artistiques qui ornent nos églises et nos musées, dirigeons-nous vers la ville éternelle, Rome ! Une sculpture de Michel Ange frappe, bouleverse et intimide les pèlerins comme les touristes. Son Moïse, sculpté pour le tombeau du pape Jules II, est en effet impressionnant par ses 2,35 m de hauteur ! Une barbe fournie, des muscles tendant une peau où les veines affleurent, contribuent grandement à impressionner. Le regard courroucé, tourné vers la gauche, l'index droit pointé, illustre la colère qui l'anima en découvrant le triste tableau des hébreux prosternés devant le veau d'or. Ne tient-il pas les deux tables de la loi données par Dieu sur le mont Sinai ? « Ecrites du doigt de Dieu », pour reprendre la fameuse phrase placée sur les lèvres de Charlton Heston qui prenait sous la direction de Cécile DeMille, le rôle de ce puissant prophète. Mais un autre de ses attributs peut soulever bien des questions et parasiter sans doute le reste de votre visite de Saint-Pierre-aux-liens. En effet, sur la tête de ce saint en marbre sculpté avec précision, deux cornes pointent. Qu'en est-il ? On le sait, la peau de son visage était devenue rayonnante d'avoir parlé avec Dieu. Aussi, pour ne pas effrayer le peuple élu, se cou-

vrait-il la tête d'un voile, nous dit la Bible. Ces cornes correspondent donc, aux rayons de lumière s'échappant du visage de Moïse.

Ainsi, à travers leurs œuvres, les sculpteurs expriment la puissance de leur art autant que leur maîtrise, mais plus sûrement encore celle du saint mis ainsi à l'honneur. « Dis, papa... »

Frère Pascal

Ça commence très fort ! Un peu comme une flèche qui s'élève, s'élève... Tout d'abord, notre prier organise une journée dédiée au Padre Pio dont c'est le 50<sup>ème</sup> anniversaire de décès. Pour cela, le R.P. Paul-Marie, moine capucin de Morgon, chante la messe de ce **dimanche 23 septembre** mais surtout nous cloue sur nos chaises pendant son sermon. La suite sera à l'avenant avec le repas, mais bon, pas trop de pub, car la silhouette de notre « ami des oiseaux » prouve un ascétisme certain. Une conférence sur le saint moine italien clôturera cette belle journée. Le monde à la grand-messe et aux activités prouve le dynamisme spirituel de la paroisse. Réconfortant pour tous. La barre est haute, que faire la prochaine fois ?



On continue avec le témoignage d'une cinquantaine de royalistes à Saussines ce **samedi 29**. Ils assistent pieusement à la messe célébrée par l'abbé Quigley puis se retrouvent autour d'une bonne table et ils écoutent, pour finir, une conférence. Le contraire, et c'est heureux, de madame Jullien, épouse d'un député jacobin, qui écrivait après les massacres de septembre : « Mon ami, je jette ici d'une main tremblante, un voile sur le crime qu'on force le peuple à commettre. »

La veille, l'abbé de Courssou et le Frère se rendent au séminaire de Flavigny où quelques frères en formation prennent l'habit ou prononcent leurs premiers vœux. Ressourçant, tout simplement !

Mais là ne s'arrête pas nos activités. Voici que le prier se lance dans une conférence au titre évocateur tout autant qu'intrigant : Dieu à l'épreuve de l'œcuménisme. L'abbé Scarcella, quant à lui, commente la politique de ralliement de Léon XIII à la République française à nos amis perpignanais qui se régalerent ce **samedi 29**.

Adoration ce **dimanche 30**. Outre la belle fête de sainte Thérèse que nous fêtons aujourd'hui, le prier propose une adoration du Saint-Sacrement permettant à nos fidèles de ressourcer leur foi eucharistique tout en demandant au Seigneur, des grâces bien précises comme le rappelait le prier dans son sermon. Lesquelles ? Non ! Non ! Il faut venir !

Les fidèles de Perpignan manifestent aussi leur zèle dans la prière en venant à l'adoration perpétuelle de ce **samedi 6 octobre**. Nos louveteaux et louvettes se retrouvent ce même samedi près de Narbonne sous la direction spirituelle de l'abbé de Courssou et de leurs cheftaines enthousiastes.

Cependant, ce week-end se démarque aussi par une ferveur plus intense, inspirée par le salut du Très Saint-Sacrement et la messe chantée. Toutes nos chapelles s'appliquent à suivre les invitations du Ciel ! Le lendemain, **dimanche 7**, fête de Notre Dame du Rosaire, des enfants sont bénis à la fin de la



jeunes issus de toutes nos paroisses qui prient sur les routes de la Salette, lieu du pèlerinage des jeunes qui en veulent un plus que les autres. Le temps incertain ne les arrête pas ! Les stimule ? Je ne sais pas, en tout cas, ils gagnent par leur pieux week-end de nombreuses grâces pour tous ! A bientôt.




*Atelier*  
*Sainte Anne*



**V**ous voulez vous débarrasser de planches, de chutes, de morceaux de bois de toutes formes et en bon état dont vous savez que faire ? L'atelier Sainte Anne les récupèrera avec grand plaisir.

**V**ous avez des suggestions ? Des commandes ? Pourquoi pas le désir d'apprendre ? Qui ne tente rien n'a rien. N'hésitez pas à contacter l'abbé Brunet de Courssou.

« Rien ne naît ni ne périt, mais des choses déjà existantes se combinent, puis se séparent de nouveau ! » Anaxagore

**Journée de travaux**

**17 novembre 2018**



**Venez nombreux !**

**Dès 6 ans**



## **Patronage**

**Le dimanche 18 novembre  
au prieuré saint François de Sales**

**10h30-16h**



**A Fabrègues**

**Le dimanche 25 novembre  
de 10h30 - 15h**



Pour gagner une indulgence plénière applicable à une âme du purgatoire chaque jour du 1<sup>er</sup> au 8 novembre, il faut :

- ✘ Visiter un **cimetière** en priant pour les âmes du purgatoire
- ✘ S'être **confessé** dans les 8 jours avant ou après
- ✘ **Communier** le jour même
- ✘ Réciter les **prières** aux intentions du Souverain Pontife (Notre Père, Je Vous salue Marie ou autre prière)
- ✘ Etre **détaché** de tout péché, même véniel

**PRIEURÉ SAINT-FRANÇOIS DE SALES  
(34) FABRÈGUES - BOIRARGUES (Lattes)**

- ❖ **1<sup>er</sup> vendredi - 2 novembre**  
- Boirargues : Messe à 8h.  
- Fabrègues : Heure sainte à 17h30. Messe chantée avec orgue à 18h30.
- ❖ **1<sup>er</sup> samedi - 3 novembre :**  
- Boirargues : Messe à 8h.  
- Fabrègues : Heure Sainte à 17h30. Messe chantée avec orgue à 18h30.
- ❖ **1<sup>er</sup> dimanche :** Quête pour l'entretien du Prieuré.

- ❖ **Catéchisme des adultes :** le mercredi à 19h15.  
Thèmes de l'année : *Catéchisme du concile de Trente* (Abbé Mavel)  
*La Messe* (Abbé Brunet de Coursou)
- ❖ **Catéchisme des enfants :** les mercredis 07 et 21 -  
Abbé Quigley / Frère Pascal
- ❖ **Cercle des Etudiants :** les mardis 06 et 20 à 19h,  
Topo, repas. 9 rue Jean-Jacques Rousseau - Montpellier.  
- Abbé Quigley.
- ❖ **Samedi de travaux :** 17 novembre
- ❖ **Patronage :** dimanche 18 novembre
- ❖ **Tiers-Ordre :** dimanche 25 novembre

**PRIEURÉ DU CHRIST-ROI  
(66) PERPIGNAN**

- ❖ **1<sup>er</sup> vendredi - 2 novembre :** Messe à 18h30 et salut.
- ❖ **1<sup>er</sup> samedi - 3 novembre :** Messe à 8h suivie du ¼ h de méditation.
- ❖ **1<sup>er</sup> dimanche :** Quête pour les prêtres (frais de route).
- ❖ **Catéchisme des enfants au Prieuré :** chaque samedi à 10h, excepté vacances scolaires.

- ❖ **Catéchisme des adultes :** chaque vendredi de 19h15 à 20h. Abbés Mavel / Scarcella.  
*Catéchisme du concile de trente* (Abbé Mavel)  
*Les origines de la crise de l'Eglise : pontificat de Pie XI* (Abbé Scarcella)
- ❖ **Soutien pour l'école Notre-Dame du Mont-Carmel :** quête le dimanche 18.
- ❖ **Cercle St-Raphaël :** voir l'abbé Scarcella

**ÉGLISE NOTRE-DAME DE GRÂCE  
(11) NARBONNE**

- ❖ **1<sup>er</sup> vendredi - 2 novembre :** Messe à 18h30.
- ❖ **1<sup>er</sup> samedi - 3 novembre :** Messe à 9h suivie du cours de catéchisme pour adultes.

- ❖ **Louvetoux/louvettes :** Renseignements auprès de Cécile Cathala (06.41.47.93.72).
- ❖ **Cercle de Tradition :** Vendredi 16 à 19h15 ; Abbé Brunet de Coursou
- ❖ **Catéchisme des enfants :** vendredi 16 novembre

**... QUELQUES DATES À RETENIR ...**

☞ **du lundi 5 au mercredi 21 :** Exposition en salle Saint François à Fabrègues : « Les pigeons, soldats de la Grande Guerre »

**ADRESSES DES PRIEURÉS  
ET DES CHAPELLES**

**Prieuré Saint-François de Sales**  
1 rue Neuve-des-Horts  
34690 - Fabrègues

**Prieuré du Christ-Roi**  
113 avenue Joffre  
66000 - Perpignan

**Chapelle Notre-Dame de la Médaille  
Miraculeuse**  
Rue de la Chapelle  
**Boirargues**  
34970 - Lattes

**Eglise Notre-Dame de Grâce**  
12 rue de Belfort  
11100 - Narbonne

**Château de Cabanous**  
12100 - Saint Georges de Luzençon

**Chapelle Sainte-Emilie de Rodat**  
40 place des Fontaines  
Capelle  
12850 - Onet-le-Château (Rodez)

## Messes dans les prieurés & chapelles

NOVEMBRE  2018	BOIRARGUES <i>Médaille Miraculeuse</i>	FABRÈGUES <i>Notre-Dame de Fatima</i>	RODEZ <i>Sainte Emilie de Rodat</i>	MILLAU <i>Cabanous</i>	NARBONNE <i>Église Notre-Dame de Grâce</i>	PERPIGNAN <i>Christ-Roi</i>
Jeudi 1 <sup>er</sup> <i>TOUSSAINT</i>	08h30	10h30	10h30	17h00	10h00	10h30
Vendredi 02 <i>Défunts</i>	08h00	18h30			18h30	18h30
Samedi 03 <i>1<sup>er</sup> samedi</i>	08h00	18h30			9h00	08h00
Dimanche 04 <i>24<sup>e</sup> après la Pentecôte</i>	08h30	10h30	--	--	10h00	10h30
Lundi 05		18h30				08h30
Vendredi 09		07h30			--	18h30
Samedi 10		18h30				18h30
Dimanche 11 <i>25<sup>e</sup> après la Pentecôte</i>	08h30	10h30	--	17h00	10h00	10h30
Lundi 12		18h30				08h30
Vendredi 16		18h30			18h30	18h30
Samedi 17	08h00	18h30			09h00	08h00
Dimanche 18 <i>26<sup>e</sup> après la Pentecôte</i>	08h30	10h30	--	--	10h00	10h30
Lundi 19		18h30				08h30
Vendredi 23		18h30			18h30	18h30
Samedi 24	08h00	18h30				08h00
Dimanche 25 <i>27<sup>e</sup> après la Pentecôte</i>	08h30	10h30	10h30	17h00	10h00	10h30
Lundi 26		18h30				08h30
Vendredi 30		18h30			18h30	18h30

Les confessions ont habituellement lieu ½ heure avant les messes et durant les messes dominicales à Boirargues et Fabrègues (sauf indication contraire).

**Boirargues :** Chapelet, chaque mercredi à 15h.

**Perpignan :**

- Chaque jeudi à 15h45, chapelet des mamans (pour les vocations) ;
- Chaque jeudi (sauf 1<sup>er</sup> jeudi) de 19h15 à 20h : adoration du St Sacrement. Complies à 19h45.
- Chaque samedi, permanence de 9h à 12h (sauf indication contraire).

### Coordonnées téléphoniques

#### Prieuré St-François de Sales - Fabrègues :

Tel : 09 81 28 28 05

Fax : 09 82 62 02 20

@ : 34p.fabregues@fsspx.fr

- Abbé Mavel : 06 15 54 84 06
- Abbé Brunet de Courssou : 06 50 62 99 55
- Abbé Quigley : 06 95 56 89 86
- Abbé Scarcella : 07 83 89 46 00
- Frère Pascal : 06 40 14 49 57

### CARNET PAROISSIAL

#### Se sont unis devant Dieu

Mathieu ANDREAU et Viviane CLOT, le 29 septembre